

# **PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

**2013-2018**

**Association des Bassins Versants de la  
Grande et Petite Rivière Tracadie**

**Janvier 2013**

Le document suivant a été préparé par



VH Consultants  
17 ch. Pont Odilon  
Petit Tracadie, N.-B. E1X 3P8

**Vanessa Haché, consultante principale**

[Vanessa@vhconsultants.ca](mailto:Vanessa@vhconsultants.ca)

[www.vhconsultants.ca](http://www.vhconsultants.ca)

\*Veuillez noter que l'utilisation du masculin dans le présent texte ne se veut en aucun cas discriminatoire et a seulement pour but d'alléger le texte.

## **INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE**

En septembre 2012, VH Consultants a été mandaté par l'Association des Bassins Versants de la Grande et Petite Rivière Tracadie (ci après nommé l'Association des bassins versants) afin de coordonner l'élaboration d'un plan stratégique de l'organisme.

Dans le cadre de ce projet, la méthodologie suivante a été utilisée :

- Rencontre initiale en septembre 2012 avec la direction de l'Association des bassins versants ;
- Relève et analyse des différents rapports et documents reliés à l'Association des bassins versants pour l'évaluation de la situation actuelle en septembre 2012 ;
- Rencontre des membres du conseil d'administration de l'Association des bassins versants afin d'expliquer le déroulement de la planification et ses composantes ;
- Préparation et tenue d'une activité de planification stratégique, le 26 septembre 2012, avec les membres du conseil d'administration de l'Association des bassins versants pour définir leurs besoins, leurs priorités et leurs intérêts ;
- Entrevue via courriel et téléphone de divers partenaires de l'Association des bassins versants, tels que le Ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux, Pêches et Océans Canada et l'Université de Moncton, campus de Shippagan ;
- Remise de l'ébauche de la planification stratégique le 10 janvier 2013.

## **APERÇU DE L'ASSOCIATION DES BASSINS VERSANTS**

L'Association des Bassins Versants de la Grande et Petite Rivière Tracadie est un organisme à but non lucratif, fondé en 2002. Elle est formée d'un comité directeur regroupant plusieurs partenaires soucieux de voir au développement harmonieux du territoire et à la conservation des ressources, particulièrement pour la qualité de l'eau de ses bassins versants. Suite à une étude de la qualité de l'eau en 2002 (dans le cadre du programme de la classification des eaux), d'un inventaire des causes probables de la pollution de l'eau et de diverses consultations publiques, plusieurs plans d'action ont été mis en place afin d'améliorer, de conserver et de sensibiliser les communautés à l'importance des cours d'eau. Jusqu'à maintenant, l'Association des bassins versants a entrepris de nombreux projets afin d'assurer le développement viable et durable des ressources.

Aujourd'hui, le mandat de l'Association des bassins versants est le suivant :

- Classifier les eaux des bassins versants de la Grande rivière Tracadie et de la Petite rivière Tracadie et en établir un mécanisme d'évaluation permanent ;
- Assumer la mise en oeuvre d'un plan de gestion environnementale des bassins versants de la Grande rivière Tracadie et de la Petite rivière Tracadie ;
- Entreprendre des recherches en ce qui a trait à l'état des ressources des bassins versants, y compris l'eau ;
- Inventorier et cartographier les ressources des bassins versants de la Grande rivière Tracadie et de la Petite rivière Tracadie ;
- Travailler en partenariat avec les divers intervenants et usagers de l'eau pour en arriver à une meilleure utilisation des ressources des bassins versants ;

- Coordonner les activités d'un réseau de partenaires et d'intervenants impliqués dans la gestion environnementale des ressources du bassin versant ;
- Promouvoir les bonnes pratiques environnementales par la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux des bassins versants.

## **VISION ET MISSION**

L'Association des bassins versants possède une vision et une mission. Ces énoncés sont toujours appropriés à ce jour et se lisent comme suit :

### **Vision**

« Une bonne gestion intégrée qui permet le développement viable des ressources des bassins versants de la Grande et Petite Rivière Tracadie ».

### **Mission**

« Travailler à maintenir un écosystème sain afin de conserver une eau de qualité en quantité suffisante pour la sauvegarde de la vie aquatique, de la biodiversité et des besoins des collectivités ».

## **AVANTAGE CONCURRENTIEL**

L'Association des bassins versants est le seul organisme de la région se consacrant exclusivement à la protection des cours d'eau, visant la restauration de ruisseaux, la protection de l'habitat du poisson et la sensibilisation de la population relativement à l'eutrophisation et les bonnes pratiques écologiques. Son expertise lui permet de conseiller d'autres organismes qui ont besoin d'aide en matière environnementale.

## **ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT**

L'analyse suivante présente les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces entourant l'Association des Bassins Versants de la Grande et Petite Rivière de Tracadie et ses composantes.

### **Forces de l'Association des bassins versants**

Cette section fait état des forces internes de l'Association des bassins versants, présente des avantages qu'elle apporte à la communauté et évalue sa pertinence et sa raison d'être. Toute organisation doit reconnaître ses forces et miser son succès sur celles-ci.

- L'Association des bassins versants apporte de l'expertise concrète dans le domaine environnemental, en effectuant des démarches sur le terrain, en sensibilisant la population et en offrant des conseils en matière de qualité de l'eau.
- Les projets élaborés par l'Association des bassins versants apportent des résultats concrets dans le domaine biologique et environnemental.
- L'Association des bassins versants peut compter sur un personnel de très grande qualité, impliqué et soucieux de l'environnement, ainsi que l'obtention de projets étudiants durant la période estivale ce qui permet d'élargir le champ d'activités. Elle peut également compter sur de nombreuses implications des citoyens, des municipalités, des organismes de recherche et de divers partenaires dans ses activités.
- L'Association des bassins versants apporte son soutien aux citoyens préoccupés par certains enjeux environnementaux, soit en les aidant directement ou en les dirigeant vers les ressources appropriées. L'Association est un centre d'information sur la qualité de l'eau et de l'environnement.
- L'Association des bassins versants met des experts à la disposition du public. Ceux-ci tiennent l'environnement à coeur et n'ont aucun intérêt financier quelconque, ce qui leur permet de jeter un oeil extérieur, impartial et neutre sur les problèmes et enjeux environnementaux sans avoir un intérêt financier quelconque comme le développement économique.
- L'Association des bassins versants peut compter sur une population à l'écoute des problèmes environnementaux et compréhensible envers les démarches écologiques.
- Grâce à son approche communautaire, l'Association des bassins versants assure une voix environnementale entre les divers paliers de gouvernement, les partenaires et les citoyens. Elle joue donc un rôle rassembleur, intégrateur en facilitant les relations et en concertant les efforts des intervenants. Elle a d'ailleurs su bâtir une certaine crédibilité auprès des intervenants.
- Malgré la main d'oeuvre limitée et le manque de reconnaissance dans la région, l'Association réussit à sensibiliser un bon nombre de gens sur divers sujets environnementaux à chaque année.

## **Faiblesses de l'Association des bassins versants**

Cette section soulève les faiblesses de l'organisme, soit ses défis quotidiens, ses difficultés de gestion et ses manques de ressources. Il est important de reconnaître que l'organisme possède des faiblesses pour ainsi trouver des façons de pallier à celles-ci.

- Même si l'Association des bassins versants a désormais acquis une certaine crédibilité auprès des divers intervenants, il reste encore beaucoup de travail pour être connue de la population.
- Le financement de l'organisme, qui survit surtout grâce à des subventions gouvernementales, est toujours à risque. Cette situation de restrictions financières et d'incertitudes ne permet pas toujours de créer des projets pluriannuels ou à long terme, ni de sécuriser les emplois du personnel.
- L'Association des bassins versants manque de partenariats avec la municipalité, les industries locales et les divers ministères qui croient dans les projets environnementaux et peuvent subventionner ou supporter les projets de l'organisme.
- Le processus d'amélioration n'est pas toujours assez rapide pour voir la différence et des résultats immédiatement, ce qui amène les partenaires et les citoyens à perdre leur intérêt dans les projets de l'Association des bassins versants.

## **Opportunités de l'environnement externe**

La section suivante démontre les opportunités disponibles à l'extérieur de l'organisation, soit dans l'industrie ou le secteur d'activité et dans la région. Elle fait état des besoins des clients et de la communauté ainsi que les ressources nécessaires qui manquent présentement dans l'industrie et la région. Il faut évaluer les possibilités externes car il peut exister des opportunités dont l'organisme pourrait profiter.

- La situation géographique de la municipalité située en bas du bassin versant prédispose celle-ci à recevoir tous les détritiques et les matières polluantes dans sa baie bordant le centre-ville. La municipalité devra éventuellement travailler avec des organismes comme l'Association des bassins versants pour faire avancer les règlements, les projets de restauration et la sensibilisation du public.
- La création d'une commission de l'environnement pour la Ville de Tracadie-Sheila démontre l'intérêt de la municipalité pour protéger l'environnement et régler les problèmes environnementaux. Un partenariat avec cet organisme représente une opportunité de financement supplémentaire, en plus que l'organisme peut y apporter son expertise pour bâtir une plus grande réputation.
- L'accès à des projets de financement d'emplois d'été pour étudiants représente une opportunité pour l'Association des bassins versants d'élargir son champ d'action et faire davantage de projets de restauration.
- Le Nouveau-Brunswick a développé une Politique de protection des zones côtières (<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/env/pdf/Water-Eau/PolitiqueProtectionZonesCotieres.pdf>) que l'Association pourrait faire connaître au grand public, pour la faire respecter, notamment en ce qui concerne la destruction de la végétation riveraine qui accompagne souvent la construction d'édifices au bord de l'eau.

- Certains secteurs n'ont pas encore été sensibilisés par l'Association des bassins versants tels que des utilisateurs de certaines ressources tels que les agriculteurs, les clubs de VTT, embarcations nautiques, les pêcheurs, etc.

### **Menaces de l'environnement externe**

Cette section présente les éléments qui menacent l'environnement externe de l'organisation, soit les défis connus dans l'environnement externe, l'évolution de l'industrie dans les années à venir et les obstacles qui pourraient empêcher la communauté de profiter des produits et services de l'organisme. En plus de connaître ses faiblesses, il est nécessaire d'évaluer les menaces et les défis que connaît l'industrie ou le secteur d'activité entourant l'organisme.

- Avec les coupures récentes au niveau de l'environnement aux gouvernements fédéral et provincial, il est de plus en plus difficile d'accéder à des sources de financement stables et d'obtenir de l'encadrement de la part des ministères.
- Le gouvernement fédéral coupe aussi des règlements environnementaux déjà existants. Il s'agit d'un obstacle pour les organismes qui agissent dans le domaine environnemental car ils n'ont plus de lois pour appuyer leurs démarches envers les fautifs qui posent des torts environnementaux.
- Si la qualité de l'eau continue à diminuer, cela peut devenir très sérieux jusqu'à un point où les gens veulent simplement partir parce qu'il y a trop de travail à faire pour régler le problème ou améliorer la situation.
- Il y a toujours la possibilité que les citoyens, les partenaires et les entreprises prennent trop les problèmes environnementaux à la légère et ne veulent pas croire qu'ils peuvent faire une différence en adoptant des habitudes écologiques.
- L'augmentation de l'intérêt pour habiter le long des côtes et l'augmentation des bateaux sur les rivières peut causer davantage de problèmes environnementaux si l'utilisation qui en est faite est non-responsable ou si le développement est trop intensif.
- Un obstacle serait que la ressource eau (de surface ou souterraine) soit gérée et utilisée exclusivement par un groupe d'intérêt, sans considération des autres groupes.

En somme, l'Association des bassins versants comporte de nombreuses forces et quelques faiblesses. L'environnement externe entourant l'organisme présente des opportunités et des menaces. Il est important de les connaître et de s'y attarder afin de bien déceler quels aspects peuvent aider l'Association des bassins versants et lesquels peuvent constituer un défi à relever.

## BUTS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

L'Association des bassins versants concentre ses efforts pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques, qui sont regroupés sous les deux buts stratégiques suivants :

Secteur A : Protection de la qualité de l'eau et de l'éco-système entourant les courants d'eau des bassins versants de la Petite et Grande Rivière Tracadie

Secteur B : Prise en charge de la population dans la protection de leur environnement par la sensibilisation et le développement de partenariats

Les objectifs stratégiques de l'Association des bassins versants sont les suivants :

<b>Secteur A : Protection de la qualité de l'eau et de l'éco-système entourant les courants d'eau des bassins versants de la Petite et Grande Rivière Tracadie</b>	
<b>Priorités stratégiques</b>	<b>Objectifs</b>
Faciliter l'accès des poissons aux ruisseaux et protéger leur habitat	Faire l'inventaire des ruisseaux sur le territoire Restaurer 2 ruisseaux par année S'assurer de l'installation de ponts de traverse pour les VTT Augmenter le nombre de population de poissons dans les cours d'eau
Évaluer la qualité de l'eau et contrôler l'eutrophisation dans les rivières	Suivre deux cours d'eau par année pour évaluer le seuil des contaminants Réduire le nombre de fosses septiques inadéquates Inciter les gens à dénoncer les déversements illégaux Organiser deux journées de récolte des déchets en zones riveraines par année
Protéger les zones riveraines, créer des zones tampon et réduire l'apport en nutriments dans les cours d'eau	Créer un plan de protection des zones riveraines Sensibiliser 15 propriétaires par année Diminuer l'apport de la municipalité en nutriments dans les cours d'eau Réduire l'apport en contaminants provenant de l'eau de ruissellement



<b>Secteur B : Prise en charge de la population dans la protection de leur environnement par la sensibilisation et le développement de partenariats</b>	
<b>Priorités stratégiques</b>	<b>Objectifs</b>
S'assurer que les jeunes générations deviennent éco-responsables	Engager 500 jeunes par année à adopter une habitude éco-responsable**
Encourager les pratiques écologiques	Engager les entreprises à adopter une habitude éco-responsable Engager 150 personnes à devenir éco-responsable**
Aider à renforcer les règlements et les lois qui protègent les cours d'eau	Servir d'intermédiaire entre la population et les instances gouvernementales
Impliquer la population dans la protection de leur environnement	Impliquer 30 bénévoles dans les activités de l'Association par année
Développer des partenariats durables	Créer et maintenir 15 partenariats par année

\*\*Chaque année, l'Association des bassins versants lance une campagne d'éducation auprès des jeunes, des entreprises et de la population afin de les inciter à s'engager à adopter une habitude éco-responsable. Les sujets élaborés dans les campagnes d'éducation changent à tous les ans, et peuvent porter sur les sujets suivants, entre autres :

- Les changements climatiques et les adaptations nécessaires,
- L'importance du recyclage et du compostage,
- Les bonnes pratiques environnementales,
- L'utilisation de produits sans phosphate,
- L'eutrophisation,
- Le développement durable,
- Etc.